

RAPPEL DE PRODUIT

BOUCHONS CHEVRE

Le 26/10/2022

Chevrier des Crays

La société CHEVENET SARL procède au retrait et au rappel du produit suivant :

Alimentation / Lait et produits laitiers

BOUCHONS CHEVRE

Marque : chevrier des crays

Modèle ou référence : bouchons chèvre *15

• **EAN 3503961129003**

- lot 258 / 259 / 262 Date de durabilité minimale 11/10/2022

- lot 264 Date de durabilité minimale 18/10/2022

- lot 269 /270 / 271/ 272 Date de durabilité minimale
25/10/2022

- lot 273 Date de durabilité minimale 01/11/2022



Motif du rappel : Présence de Escherichia coli O103:H2

Risques encourus : Escherichia coli shiga toxinogène (STEC).

Conduite à tenir : Ne plus consommer, détruire le produit

Préconisation sanitaire :

Les Escherichia coli Oxxx:Hy peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution le lait cru et les fromages à base de lait cru ne doivent pas être consommés par les jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de 5 ans ; il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. La même recommandation doit être suivie pour les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées.

Numéro de contact : 03 85 34 67 11 (du lundi au vendredi 8H- 18h)

Date de fin de la procédure de rappel : 10/11/2022